

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 13 décembre 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 121 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - France GAMERRE - Magali GARDE - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Yves MORAIN - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Gérard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Philippe SAN MARCO - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Stéphane VENTRE - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Gérard BISMUTH représenté par Alain LAURENS - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Joëlle BOULAY représentée par Olivier AGULLO - Vincent BURRONI représenté par Gérard GRAUGNARD - Xavier CACHARD représenté par Robert HABRANT - Suzanne CENTINO représentée par Patrick GHIGONETTO - Patricia COLIN représentée par Corinne LEGAL - Alain CROCE représenté par Marc POGGIALE - Eric DI MECO représenté par Maxime TOMMASINI - Mireille FOURNERON représentée par Jacqueline MAURIC - François FRANCESCHI représenté par Jean VIARD - Jean-Claude GAUDIN représenté par Laure-Agnès CARADEC - Mourad KAHOUK représenté par Stéphane VENTRE - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Laurent LAVIE représenté par Guy PONTOUS - Guillaume MACHERAS DE MONTILLET représenté par Danielle MILON - Robert MALATESTA représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Patrick MENNUCCI représenté par Eugène CASELLI - Jean MONTAGNAC représenté par Gérard FERREOL - Bernard MOREL représenté par Alexandre BIZAILLON - Sylvie NESPOULOUS représentée par Jean-Pierre FOUQUET - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Magali GARDE - Antoine ROUZAUD représenté par Christophe MASSE - Bernard SUSINI représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Sabine BERNASCONI - Martine GOELZER - Paul HUBAC - Laurence JOUANDON - Michel LO IACONO - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Arlette SALVO - René TAVERA.

Signé le 13 Décembre 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 17 décembre 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 009-936/13/CC

■ Attribution d'une subvention à l'association Provence Meeting pour la participation de Marseille Provence Métropole au site busiboost.fr
DPEATSV 13/10621/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Créée en mai 2009, à l'initiative de l'UPE13, des grandes branches professionnelles, de l'UPR Paca et de partenaires Fondateurs tels que la Fédération des Bâtiments et Travaux Publics (FBTP13), l'Union des Industries Chimiques (UIC), La Fédération Régionale des Industries Agro-alimentaires (FRIAA PACCA), l'association Provence Meeting a pour objet de favoriser la mise en relation des managers locaux et le développement de leur réseau d'affaires.

A cet effet, elle développe et anime le site « busiboost.fr » pour le compte des acteurs économiques locaux : associations d'entrepreneurs, pôles d'activités, syndicats professionnels et l'ensemble des entreprises en activité sur le territoire (85.000 entreprises).

Plateforme de business et de réseau, Busiboost.fr regroupe les 85.000 sociétés du territoire et leurs managers dans son annuaire ainsi qu'une information ciblée sur les 2 000 manifestations et rencontres annuelles locales. Ouvert à l'ensemble des managers du territoire, busiboost.fr permet à chacun de développer son réseau professionnel, de créer une vitrine commerciale et d'accéder aux opportunités business en cours.

De plus, le site favorise le développement des relations d'affaires des entreprises et des institutions du département des Bouches du Rhône, notamment au travers d'une plateforme business.

Premier agenda économique local avec plus de 2 000 événements économiques par an, le site assure le rayonnement des différents organismes auprès des acteurs économiques du territoire et permet aux entreprises de se rencontrer en mutualisant leurs compétences.

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement et d'aménagement de l'espace communautaire, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole met en place sur son territoire des opérations de promotion économique pour attirer les porteurs de projet et favoriser leur implantation.

En 2013, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a pu promouvoir ses différentes opérations économiques et élargir son cœur de cible. Véritable outil de mise en relation avec l'ensemble des acteurs et décideurs économiques, Busiboost a contribué à valoriser notre présence dans les salons professionnels (les forums emploi-Marseille Nord ZFU et Vallée de L'Huveaune, Génération Entreprendre, Entrepreneur 13), nos opérations de promotion de l'attractivité de nos territoires (Inauguration de Luminy Biotech III, inauguration de la Plaine du Caire IV, 7ème édition de la Semaine Economique de la Méditerranée) et ainsi améliorer la visibilité de nos actions en direction du développement économique.

Signé le 13 Décembre 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 17 décembre 2013

Consciente de la place importante qu'occupent les outils de communication numériques, la Communauté urbaine s'associe de nouveau au site bussiboost.fr pour favoriser le développement de ses relations avec les entreprises des Bouches-du-Rhône par le biais d'une plateforme business.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- la nécessité d'assurer le rayonnement de la Communauté urbaine auprès des acteurs économiques pour favoriser le développement économique du territoire,
- l'importance des retombées du site bussiboost.fr pour valoriser les actions, les compétences et les initiatives économiques de MPM sur l'ensemble du territoire

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 11 960 euros à l'association Provence Meeting, pour la participation de Marseille Provence Métropole au site bussiboost.fr.

Article 2 :

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole: Article 6743, subventions exceptionnelles de fonctionnement – Fonction 90 - Sous Politique B330.

Pour Visa
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer l'économie et servir l'emploi

Guy TEISSIER

Alexandre BIZAILLON

Signé le 13 Décembre 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 17 décembre 2013

Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole
DEV 009-936/13/CC

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI

Signé le 13 Décembre 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 17 décembre 2013